



CANADA

n° 4

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 14 JANVIER 1974

DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CANADA-MEXIQUE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, annonce aujourd'hui que la deuxième réunion du comité ministériel Canada-Mexique se tiendra à Mexico les 28 et 29 janvier. La composition de la délégation canadienne sera annoncée plus tard.

La décision de mettre sur pied un tel comité bilatéral à l'échelon ministériel a été prise à la suite de la mission ministérielle en Amérique latine de 1968, qui a reconnu l'importance du Mexique dans le cadre des relations du Canada avec ses voisins de l'hémisphère occidental.

Le comité a tenu sa première séance à Ottawa en octobre 1971. Après la visite d'Etat du président Echeverría au Canada au printemps dernier, on a convenu de s'occuper des préparatifs de la deuxième session du Comité, qui serait tenue cette fois à Mexico avant la fin de l'année.

Les ministres traiteront de toute une gamme de problèmes économiques et politiques internationaux qui sont d'un intérêt commun pour les deux pays tout comme de sujets bilatéraux particuliers, y compris le commerce, les politiques d'investissement, le tourisme, les affaires culturelles et l'immigration.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

C'est en 1944 que le Canada et le Mexique établirent des relations diplomatiques. Depuis lors, les échanges entre les deux gouvernements ont pris plusieurs formes, dont la visite officielle que l'ancien président M. Adolfo Lopez Mateos a faite au Canada en 1959, suivie de la visite du Très honorable John Diefenbaker au Mexique en 1960. Au cours de la visite d'une mission ministérielle canadienne au Mexique en novembre 1968, un comité mixte Canada-Mexique fut mis sur pied, à l'échelon ministériel, afin de constituer un organisme permanent de consultations périodiques sur des questions politiques, économiques, culturelles et commerciales d'intérêt commun. La première réunion du Comité ministériel Canada-Mexique s'est tenue à Ottawa en octobre 1971. Cette réunion marqua le début d'une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays, permit de découvrir une vaste gamme d'intérêts communs et de nouveaux domaines de coopération entre le Canada et le Mexique, et confirma que, dans le cadre de l'élargissement et de l'affermissement de nos relations avec l'Amérique latine en général, celles que nous entretenons avec le Mexique sont d'une importance primordiale.

En mars 1973, le président du Mexique et Mme Echeverria ont effectué une visite d'Etat au Canada. Mis à part son caractère officiel, la visite présidentielle a permis aux ministres et fonctionnaires d'échanger des vues sur des domaines d'intérêts parallèles ou communs comme les relations avec les Etats-Unis, la diversification de l'économie et des échanges commerciaux, les investissements étrangers, la gestion des ressources, la production minière, les produits de base, les accords internationaux sur les produits de base, etc. Quelques mois plus M. Echeverria a personnellement invité plusieurs représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, du gouvernement de l'Ontario et du secteur privé à assister au discours annuel du président sur l'état de la nation "Informe" prononcé devant le Congrès mexicain.

Dans le domaine des échanges commerciaux, les relations entre le Canada et le Mexique sont régies par un accord commercial, entré en vigueur en 1947, en vertu duquel chaque pays accorde à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée. Les exportations canadiennes vers le Mexique ont plus que doublé au cours des années soixante et les exportations mexicaines vers le Canada ont plus que triplé. Le volume total des échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique en 1972 a été évalué à 152 millions de dollars, dont 100 millions d'exportations canadiennes. Le tourisme canadien au Mexique a rapproché la balance des paiements du point d'équilibre. Des représentants des secteurs public et privé se sont réunis à Toronto en mai 1972, puis à Mexico en mai 1973, pour discuter des relations économiques et commerciales. La réunion, qui fut un franc succès et donna un nouvel essor à l'expansion du commerce et des investissements, fit de nouveau ressortir le caractère complémentaire des économies mexicaine et canadienne et l'étroite corrélation qui existe entre les possibilités de l'industrie canadienne dans des secteurs spécialisés et les besoins mexicains.

Le Canada et le Mexique ont tous deux d'importantes zones littorales; leurs préoccupations et leurs intérêts se rejoignent donc souvent lors des discussions sur le Droit de la Mer et ils ont travaillé en étroite collaboration à la solution de grands problèmes internationaux en instance. Le Mexique s'est fait, d'une façon plus particulière, l'avocat du concept de la "mer patrimoniale", proche du point de vue soutenu par le Canada, à savoir qu'il faudrait établir des formes de juridiction limitée, assorties aux buts restreints qu'elles doivent servir, au lieu de laisser chaque pays revendiquer une juridiction générale sur les zones s'étendant au large de ses côtes. Le 29 décembre 1972, le Canada était l'un des premiers pays à signer, à Mexico, la Convention internationale sur la prévention de la pollution marine par l'immersion des déchets en mer. Le Canada a également participé au premier Congrès national sur les problèmes de l'environnement, qui s'est déroulé dans la capitale mexicaine du 14 au 19 janvier. Les deux nations participeront activement à la Conférence internationale du Droit de la Mer qui aura lieu à Caracas en juillet prochain.

Le Mexique, tout comme le Canada, est membre actif de la Conférence du Comité du désarmement des Nations Unies à Genève; les deux délégations entretiennent des relations de travail agréables et fructueuses et collaborent sur plusieurs questions relatives au contrôle des armements. Les deux pays ont oeuvré de concert aux Nations Unies dans le but de parvenir à l'interdiction des essais souterrains d'armes nucléaires; le Canada a constamment appuyé le Traité de Tlatelolco, parrainé par le Mexique, qui interdit les armes nucléaires en Amérique latine, de même que, à l'Assemblée générale des Nations Unies, son Protocole en vertu duquel les Etats dotés d'armes nucléaires s'engagent à respecter le statut de zone dénucléarisée de l'Amérique latine. Le Canada et le Mexique ont exprimé des points de vue semblables et ont également collaboré sur un grand nombre de points à l'Assemblée générale des Nations Unies et au sein de ses institutions spécialisées, des institutions de l'Organisation des Etats américains (OEA) et d'autres organisations, ainsi qu'au cours de réunions internationales.

En 1971, le Canada se joignit aux groupes de travail mixtes organisés par le Mexique et les Etats-Unis et chargés d'étudier le problème de la contrebande des stupéfiants et d'autres drogues dangereuses en Amérique du Nord. Une réunion au niveau ministériel eut lieu à Mexico au printemps de 1972, faisant suite à une première rencontre à caractère technique tenue à Washington en octobre 1971; une autre Conférence tripartite sur la lutte contre les stupéfiants, organisée au niveau des Sous-ministres, se déroula à Ottawa les 15 et 16 janvier 1973. A l'automne de 1973, un programme culturel global intitulé "Jornadas de Canada" présentait une exposition de lithographies esquimaudes, une exposition de travaux exécutés par des jeunes et une exposition de livres canadiens, un festival du film canadien, une présentation de la revue "Apple Tree" et des spectacles mettant en vedette les Séguin, chanteurs québécois, et le Groupe de la Place royale. Le programme permanent du Secrétariat d'Etat intitulé "Contact Canada" a été mis en oeuvre au Mexique en juin 1972; l'an dernier, huit jeunes Mexicains sont venus au Canada en visite durant trois semaines et sept Canadiens sont allés au Mexique pour une visite de même

durée. Le programme "Jeunesse-Canada-Monde", qui consiste en un échange de jeunes gens entre pays, a débuté en janvier 1973 avec l'envoi de 34 jeunes Canadiens au Mexique et d'un nombre identique de jeunes Mexicains au Canada. En outre, les échanges d'étudiants s'accroissent d'année en année. A la suite de la visite du président Echeverria au printemps dernier, les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont conclu un accord visant l'échange de jeunes spécialistes et techniciens. En octobre 1973, le premier groupe de 15 spécialistes canadiens a quitté le Canada à destination du Mexique et un groupe analogue arrivait au Canada en provenance du Mexique. Ces techniciens reçoivent à l'heure actuelle une formation dans diverses sociétés privées et institutions publiques.

C'est en 1952 que des services aériens ont été établis entre le Mexique et le Canada. Deux compagnies aériennes assurent la liaison, CP Air et Aéromexico. CP Air offre des vols à destination de Mexico depuis Montréal, Toronto et Vancouver et, au-delà de Mexico, vers d'autres endroits de l'Amérique du Sud. En 1971, CP Air inaugurait des lignes à destination d'Acapulco et de Guadalajara.

Les échanges touristiques entre le Mexique et le Canada ont connu une expansion remarquable.

SECRET